



C.C.A.S. D'ISNEAUVILLE (Seine-Maritime)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
12 MARS 2024

Délibération n° 2024/004

Date de la convocation : 01/03/2024

Membres présents : 09

Membres en exercice : 11

Représenté : 00

La commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie LAROCHE, Présidente.

Etaient présents : Mesdames Sylvie LAROCHE, Marie-Pierre PADULLAZZI, Odile BREANT, Béatrice NUGEYRE, Brigitte MOREL, Marie-Paule BONHOMME, Paulette PICARD, Marie-Thérèse CUVIER, Christiane HONORE

Formant la majorité des membres en exercice

Absentes excusées : Dior DEMEULENAERE-SENE, Véronique PETEL-GRAUX

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse CUVIER

OBJET : APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CCAS

Madame la Présidente présente le projet de règlement intérieur du CCAS en application des articles L 123-4 à L 123-9 et R 123-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles.

Ce règlement a vocation à préciser le fonctionnement et l'organisation de la commission administrative du CCAS dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration du CCAS décide à l'unanimité

1 – d'approuver le règlement intérieur du CCAS tel qu'annexé à la présente délibération pour la durée du mandat.

Le secrétaire de séance,
Membre du conseil d'administration,
Marie-Thérèse CUVIER

Transmis en Préfecture : 13 mars 2024

Affichage : 13 mars 2024

Pour copie conforme,
La Présidente,

Sylvie LAROCHE

